

**Réalisation d'une étude de faisabilité  
visant à mettre en place une  
communauté de transports dans la  
Grande Région**

Luxembourg / Trèves, octobre 2007

## Approches susceptibles d'améliorer les transports en commun dans la Grande Région

Même si ce n'est pas *la* condition essentielle, la mobilité est une des conditions du dynamisme économique. Dans la Grande Région Saar-Lor-Lux, la mobilité joue de plus un rôle important pour l'intégration des régions partenaires. En effet, le trafic transfrontalier augmente constamment dans la Grande Région. Rien que 130 000 frontaliers se rendent tous les jours vers le Grand-Duché de Luxembourg pour y travailler – tendance à la hausse. Plus de 93 pour cent des frontaliers utilisent leur voiture particulière. Conséquence de cette évolution : des kilomètres d'embouteillage perturbant presque tous les jours la circulation notamment en provenance et à destination du Luxembourg et au sein même du Grand-Duché. Travailleurs et entrepreneurs doivent prendre en compte des temps d'attente considérables. Cette mobilité fortement restreinte entrave les échanges économiques, mais aussi privés et culturels au sein de la Grande Région.

Seuls des transports en commun performants permettront de résoudre ce problème. Le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) a examiné quelles étaient les mesures nécessaires pour améliorer les transports en commun entre les régions partenaires. Le CESGR a émis quatre recommandations centrales :

- Introduire **un système électronique transfrontalier d'information sur les horaires et les tarifs** englobant tous les modes de transport. Le voyageur doit avoir la possibilité de visualiser sur internet, à l'aide de cartes synoptiques, la liaison la moins chère et la liaison la plus rapide ;
- **concevoir des horaires attrayants et ajustés**. Il s'impose d'augmenter les cadences sur de nombreuses lignes aux heures de pointe et d'assurer également une desserte de base acceptable le soir et en fin de semaine.

- **uniformiser les systèmes tarifaires** dans la Grande Région. Les multiples systèmes de tarification et de billets qui ne sont pas reconnus entre les différentes régions doivent être remplacés par un système tarifaire harmonisé. Des offres attrayantes, portant autant sur les billets aller simple que sur les billets week-end, les cartes mensuelles ou annuelles, doivent inciter les frontaliers à prendre le bus et le train.
- **une communauté de transports commune Saar-Lor-Lux** est le meilleur moyen de proposer aux voyageurs une offre globale avec un grand nombre de correspondances entre bus et train. Les expériences acquises ailleurs, par ex. dans « l'Euregio Meuse-Rhin » montrent qu'une telle communauté de transports offre des conditions idéales pour une concertation des compagnies de transports affiliées.

Lors de la première Conférence sur les Transports de la Grande Région, organisée par le CESGR le 22 mai 2006 à Trèves avec un grand succès, les ministres des Transports des régions partenaires ont appuyé les propositions visant à améliorer les transports en commun transfrontaliers et à mettre en place une communauté de transports Saar-Lor-Lux. Le Conseil Parlementaire Interrégional soutient également cette approche sans aucune réserve.

Avant de créer une communauté de transports pour la Grande Région, il reste cependant à mettre au clair un grand nombre de questions de détail portant sur

- la délimitation géographique de ce réseau,
- la structure tarifaire,
- des questions juridiques,
- la mise en place de structures de concertation et de décision,
- le financement et la répartition des recettes et des coûts.

Il est nécessaire de réaliser une **étude de faisabilité** pour analyser ces aspects. Le projet proposé dans ce cadre a pour objectif la réalisation d'une telle étude.

---

## Structure de l'étude

L'étude de faisabilité se décline en quatre volets :

1. analyser la situation actuelle du trafic dans la Grande Région
    - forte augmentation des déplacements professionnels dans la Grande Région
    - hausse importante du nombre de frontaliers
    - nombre croissant d'embouteillages, notamment dans le trafic frontalier en provenance / à destination de Luxembourg
    - modal split avec pourcentage élevé des transports individuels (plus de 93%), tendance à la hausse
    - objectifs politiques visant à développer le modal split
  
  2. dresser un état des lieux des transports en commun
    - analyser les liaisons, les horaires / cadences et les tarifs existants
    - mettre en avant les points faibles
    - en déduire les actions à engager
  
  3. faisabilité des propositions
    - exemples comme l'Euregio Meuse-Rhin
    - tarifs transfrontaliers existants dans la Grande Région comme précurseurs d'une communauté tarifaire
    - coopérations régionales et communautés de transports existantes (par ex. Sarre, Luxembourg, région de Trèves), base organisationnelle d'une communauté de transports commune
-

#### 4. initiatives politiques nécessaires

- appui du Sommet de la Grande Région
- motivation des organismes de gestion
- intégration dans la planification territoriale des régions partenaires

### Durée

Le projet a une durée de 18 mois. Il est prévu qu'il commence le **1<sup>er</sup> mars 2008** et prenne fin le **31 août 2009**.

### Coûts et financement

Le volume financier est estimé à un total de **500 000 euros**. Il se répartit sur les différents volets de la manière suivante :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Personnel :   | 100 000 EUR |
| • Réalisation de l'étude :                              | 300 000 EUR |
| • Concertation des participants au projet, traduction : | 50 000 EUR  |
| • Divers :  | 50 000 EUR  |

Le financement est envisagé comme suit :

- 50 pour cent sont assumés par les régions partenaires Saar-Lor-Lux
- 50 pour cent sont pris en charge par le programme Interreg IV A

## Porteur du projet

Le porteur du projet est la **communauté des transports luxembourgeoise**.

Correspondant :

Gilles Dostert

Directeur Général f. f.

Communauté des Transports (CdT-Verkéiersverbond)

25B, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Le **Comité économique et sociale de la Grande Région** est participant au projet.

Correspondant :

Hans-Hermann Kocks

Président du Groupe de travail ,Transports en commun' du CESGR

Directeur de la Chambre des Métiers de Trèves

Loebstraße 18

54292 Trèves

Il est prévu de mettre en place un **conseil consultatif** pour la réalisation de l'étude. Ce conseil consultatif a pour tâche de contribuer à la définition des questions et des aspects à analyser, de vérifier la plausibilité des résultats et de participer à l'élaboration de recommandations concrètes. Doivent être associées au conseil consultatif les communautés et compagnies de transports de la Grande Région. Doivent également coopérer les responsables des transports en commun : ce sont, en fonction des compétences dans les différentes régions partenaires, les ministères, les directions régionales, les communes et les groupements.

Personne à contacter pour toute question :

---

Dr. Matthias Schwalbach

Chef de l'Académie

Chambre des Métiers de Trèves

Tél. 00 49 (0) 651 207 352

Courriel : [mschwalbach@hwk-trier.de](mailto:mschwalbach@hwk-trier.de)

---